

Septembre 2005

Mesdames, Messieurs,

La Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, instrument de coopération Québec-France, s'est donné depuis 1996 comme objectifs d'inventorier, de mettre en valeur et de célébrer notre patrimoine commun. La Société québécoise d'ethnologie, fondée en 1975, est un organisme à buts non lucratifs qui se préoccupe d'ethnologie et de mise en valeur des patrimoines matériel et immatériel à des fins culturelles, sociales et scientifiques. Les deux organismes se sont associés pour rédiger et présenter un mémoire sur le patrimoine religieux du Québec à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale.

Vous trouverez ci-joint, pour votre information et, nous l'espérons, pour votre intérêt, 25 exemplaires de notre mémoire accompagnés d'un résumé de son contenu, et 20 exemplaires supplémentaires à transmettre à la Tribune de la presse, des dépliants expliquant la CFQLMC ainsi que des recueils réunissant quelques propositions de classement de biens culturels adressées à la ministre de la Culture et des Communications.

Les communautés religieuses venues de France au XVII^e siècle s'établir en Nouvelle-France, auxquelles se sont ajoutées toutes celles qui, au XIX^e siècle, ont traversé l'océan Atlantique pour doter le Québec d'un important réseau de maisons d'éducation, d'accueil social et d'institutions de santé, sont au cœur de la mémoire commune franco-québécoise.

Les biens patrimoniaux de ces communautés religieuses et de celles fondées par des Québécoises et des Québécois ainsi que les multiples biens religieux patrimoniaux de nos paroisses sont du domaine de l'héritage national et doivent être protégés et transmis aux générations à venir. Ils sont essentiels à la lecture et à la compréhension de notre histoire. C'est dans cet esprit que nous adressons notre mémoire à la Commission.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Marcel Masse
Président